

Produit

CPR Allocation Thématique Responsable - I (C)

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400A7U6 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpr-am.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 26/09/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Allocation Thématique Responsable, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Non applicable

Objectifs : En souscrivant dans CPR Allocation Thématique Responsable, vous investissez dans un FCP diversifié, dont l'univers d'investissement est mondial, associant deux classes d'actifs entre elles : actions et obligations et intégrant des critères Environnementaux, Sociaux ou de Gouvernance dans le processus de construction de l'univers d'investissement.

L'objectif de gestion du FCP consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 4 ans, une performance annualisée, nette de frais, supérieure de 4,35% à l'indice €STR capitalisé pour la Part I, supérieure de 4,55% à l'indice €STR capitalisé pour la part Z, supérieure de 3,70% à l'indice €STR capitalisé pour les parts P et PM, et, supérieure de 4,85% à l'indice €STR capitalisé pour la part O.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'allocation entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations) est déterminée par l'équipe de gestion selon un processus qui définit plusieurs scénarios d'évolution des marchés ainsi que leur degré de probabilité à partir de prévisions macro-économiques, et qui fixe l'allocation d'actifs optimale entre les différentes classes d'actifs. Ce processus vise à limiter le risque global du portefeuille en termes de volatilité ex-ante de 10%.

La construction du portefeuille se déroule en deux étapes successives :
- la première étape consiste à regarder l'allocation d'actifs entre les actions (y compris les petites capitalisations), les obligations souveraines, les obligations d'entreprises (y compris de catégorie « Speculative Grade »), ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents) ;

- la seconde étape est une allocation au sein de chaque poche :
- au sein de la poche actions, une allocation thématique stratégique combinée à une révision tactique permet d'allouer les actions du portefeuille selon les différentes thématiques d'avenir identifiées. Ces thématiques sont par exemple : la lutte contre le changement

climatique, la digitalisation, l'urbanisation, la lutte contre les inégalités, le vieillissement de la population, les changements de consommation, la nutrition, l'éducation et la formation continue.

- au sein de la poche taux, une allocation tactique basée sur des scénarios de marché permet d'allouer entre obligations souveraines, obligations d'entreprises de catégorie « investment grade » et d'obligations d'entreprises de catégorie « high yield » et de définir le niveau de sensibilité aux taux optimal. Les supports d'investissement seront sélectionnés au sein des thématiques de : lutte contre le changement climatique, lutte contre les inégalités, éducation et digitalisation.

L'analyse extra-financière du processus d'investissement repose sur les principes suivants :

- Que la note ESG de chaque poche soit supérieure à celle de son univers d'investissement

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

- Améliorer l'intensité carbone de la poche par rapport à son univers d'investissement

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement :

1) Le Fonds intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement à travers la politique d'exclusions d'Amundi ;

2) Le Fonds applique également les règles d'intégration ESG suivantes :

a) exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;

b) approche dite en « amélioration de note » : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du FCP ;

c) taux de couverture des titres en portefeuille (i.e titres qui font l'objet d'une notation ESG) conformément à la position-recommandation 2020-03 de l'AMF selon le type d'instrument concerné.

3) Via une approche "Best-in-Class" : le Fonds cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

Limite de l'approche retenue : L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori. Tous les secteurs économiques sont donc représentés dans cette approche et le FCP peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

4) Enfin, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable.

L'univers d'investissement du fonds est mondial. Les supports d'investissement sont constitués de titres vifs dont des actions (y compris les petites capitalisations et les pays émergents), des obligations souveraines (dans la limite de 50% de l'actif net du FCP), des obligations d'entreprises (y compris de catégorie « Speculative Grade », c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, dans la limite de 40% de l'actif net), placements monétaires, change, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). En outre, les supports d'investissement pourront être des OPC dont ETF (« Trackers ») dans la limite de 10%.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs se fera selon les limites suivantes :

- L'exposition ayant trait aux actions et titres assimilés sera au maximum de 80% de l'actif total du FCP ;
- L'exposition ayant trait aux titres de créance et instruments du marché monétaires sera au maximum de 100% de l'actif total du FCP.

La fourchette de sensibilité sur les taux sera comprise entre [-2 et +5]. Au sein de cette fourchette, le FCP est investi en produits de taux d'émetteurs publics mais pourra également investir en produits de taux d'émetteurs privés, appartenant à toutes les catégories de notation. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://www.emmi-benchmarks.eu/>.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du

Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Allocation Thématique Responsable.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

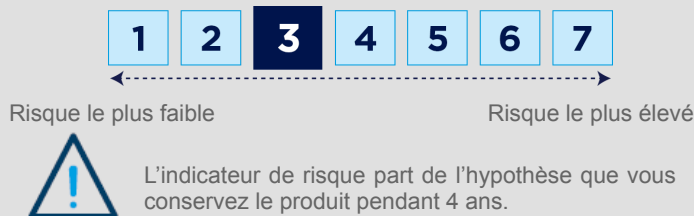
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Allocation Thématique Responsable.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 16/11/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/08/2014 et 31/08/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/08/2017 et 31/08/2021

Période de détention recommandée : 4 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 820	€4 370
	Rendement annuel moyen	-61,8%	-18,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 480	€8 690
	Rendement annuel moyen	-15,2%	-3,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890	€11 550
	Rendement annuel moyen	-1,1%	3,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 890	€12 660
	Rendement annuel moyen	18,9%	6,1%

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	4 ans*
Coûts totaux	€608	€1 033
Incidence des coûts annuels**	6,1%	2,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,20% avant déduction des coûts et de 3,67% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts		
administratifs ou d'exploitation	0,80% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	76,00 EUR
Coûts de transaction	de 0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	31,73 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 4 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:00 France heure au plus tard un (1) Jour ouvrable avant le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus CPR Allocation Thématique Responsable pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.